

MOT DE LA PRÉSIDENTE

APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'OEQ

Les premières années du plan d'action

Françoise Rollin
PRÉSIDENTE

Dans la parution de septembre 2005 d'*Ergothérapie express*, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec annonçait l'achèvement de sa réflexion stratégique pour les années 2005 à 2010. Du plan stratégique découle maintenant une première étape de mise en œuvre : le plan d'action 2005-2006 de l'OEQ, adopté à la fin de l'année dernière par le Bureau. Nous en présentons ici un bref aperçu. (Pour en obtenir une copie complète, veuillez vous adresser à France Guimond, OEQ, (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778, p. 100.) Ce plan d'action de l'OEQ se veut créatif, afin de permettre à l'OEQ de relever les défis pertinents à l'évolution de la profession et d'atteindre les objectifs du plan stratégique.

Système professionnel

Parmi les activités liées au programme 1, **les responsabilités associées à l'appartenance au système professionnel**, mentionnons la participation de l'OEQ, dès cette année, aux consultations attendues relatives à la réforme de ce système. Au cas où la démarche anticipée se concrétiserait, le premier chantier de cette réforme consisterait en la révision de la réglementation et de son processus, alors que le deuxième se pencherait sur les mécanismes de contrôle, l'inspection et la discipline. Dans l'objectif de s'assurer que l'exercice de modernisation du système professionnel pour les professions de la santé mentale et des relations humaines respecte la contribution de la profession d'ergothérapeute, l'OEQ prendra part aussi aux forums (tant interordres

qu'avec ses partenaires) susceptibles de survenir à la suite du dépôt à l'Office des professions du Québec du rapport du Comité d'experts – Modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines. L'OEQ vise d'ailleurs à ce que la prochaine loi adoptée en ce domaine reconnaisse des activités réservées aux ergothérapeutes.

L'évolution du système professionnel fait aussi en sorte que l'OEQ doit s'assurer de tenir à jour ses règlements, en vertu de quoi une stratégie sera élaborée cette année en vue de réviser l'ensemble de ces règlements.

Toujours dans le cadre du programme 1 du plan stratégique, l'OEQ fera cette année un suivi de l'évolution des travaux en cours sur la renégociation de l'entente de reconnaissance mutuelle sur la mobilité interprovinciale en ergothérapie, dans le but que celle-ci facilite la reconnaissance des candidats canadiens tout en respectant les obligations de l'OEQ. Aussi, l'OEQ s'affaire cette année à l'identification des points susceptibles d'être améliorés dans le cadre des processus inhérents aux demandes d'admission de candidats étrangers par étude d'équivalence.

L'OEQ doit par ailleurs être en mesure de faire face à l'augmentation des demandes du public dirigées au bureau du syndicat, ce qui nécessitera une révision des procédures en place et mènera aussi cette année à l'établissement d'un mécanisme de concertation entre le syndicat, la direction générale et les services professionnels, notamment à l'égard de l'identification de pratiques professionnelles vulnérables.

En ce qui concerne sa capacité à parer aux empiètements dans le domaine des acti-

vités professionnelles réservées et à agir pour faire respecter la réserve du titre, l'OEQ devra adopter des procédures destinées à mener des poursuites en ce domaine, le cas échéant.

L'exercice de la profession

Beaucoup de résultats sont attendus en regard du programme 2 du plan stratégique, **l'évolution de l'exercice de la profession**. Dans l'objectif de s'assurer de l'adéquation

entre les compétences des ergothérapeutes et les exigences de la pratique, l'une des activités prévues consiste à assurer une veille stratégique sur les pratiques courantes et émergentes, les orientations de l'organisation des services professionnels en ergothérapie et les milieux non traditionnels. L'OEQ se dotera d'un mécanisme structuré de collecte d'information sur la profession.

(suite à la page 2)

TRAVAUX DE L'ORDRE

Sondage – Manipulation de médicaments et autres interventions spécifiques liées au traitement des plaies

Dans le cadre de travaux visant à définir les pratiques professionnelles de ses membres, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec doit obtenir des renseignements précis quant aux interventions de l'ergothérapeute impliquant la manipulation de médicaments ainsi qu'au sujet d'activités liées au traitement des plaies. Il est à noter que le sondage inclus au présent envoi de l'OEQ concerne tous les ergothérapeutes puisque les sujets couverts peuvent être pertinents à tout clinicien, quels que soient sa clientèle et son secteur d'activité. Pour obtenir un portrait juste des pratiques professionnelles actuelles, il est plus qu'important que tous les ergothérapeutes concernés retournent le sondage avant le 31 mars 2006. Les modalités de transmission du sondage sont spécifiées sur le formulaire. ■

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Ergothérapeute : le seul titre d'emploi reconnu dans le réseau

La loi spéciale n° 42, Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, adoptée le 15 décembre 2005, fait notamment en sorte de modifier ou d'abolir certains titres d'emploi et les libellés correspondants. Ainsi, en ce qui nous concerne, seul le titre d'emploi « ergothérapeute » est maintenu, avec l'obligation d'être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Depuis de très nombreuses années, l'OEQ demandait au gouvernement de corriger la problématique des doubles appellations dans les titres d'emploi en ergothérapie. L'OEQ est donc très heureux de ce dénouement. Le public saura donc qu'il s'adresse en tout temps à un professionnel reconnu lorsqu'il reçoit des services d'ergothérapie dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Nous vous invitons à aviser vos collègues qui ne sont pas encore membres de l'OEQ qu'ils doivent dès maintenant régulariser leur situation. ■

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Application du plan stratégique de l'OEQ :
les premières années du plan d'action 1

TRAVAUX DE L'ORDRE

Sondage — Manipulation de médicaments
et autres interventions spécifiques liées
au traitement des plaies 1

Rapport du Comité d'experts — Modernisation
de la pratique professionnelle en santé mentale
et en relations humaines 2

Consultations du MSSS 3

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Ergothérapeute : le seul titre d'emploi reconnu
dans le réseau 1

Accessibilité pour personnes handicapées 4

Transmission d'information confidentielle
sur un client sans son consentement 4

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue à la relève 2

L'équipe des services professionnels de l'OEQ ... 3

ÉCHOS DES MEMBRES

Le CRIR et les traumatismes craniocérébraux ... 4

Soutenances de thèses à l'Université
de Montréal 4

BABILLARD

25 ans de collaboration 4

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Domicile professionnel et lieux d'exercice
de la profession 5

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Projet Clinique des lombalgies, interdisciplinaire
en première ligne (CLIP) 6

Campagne de sensibilisation sur la collaboration
interdisciplinaire 6

Participation du personnel non-ergothérapeute
à la prestation des services d'ergothérapie 6

LES SERVICES PROFESSIONNELS

VOUS INFORMENT

Mesures de contention : mise au point
sur l'avis du MSSS 6

LE CARNET D'ADRESSES WEB

La Fondation canadienne d'ergothérapie 6

Les jeunes ont plus d'accidents au travail 6

RESSOURCES EXPRESS 7

FORMATION CONTINUE 8

MOT DE LA PRÉSIDENTE

(suite de la page 1)

Cette information sera aussi utile dans le cadre de l'implication de l'OEQ auprès des universités dans le développement de leur programme de maîtrise professionnelle. L'OEQ analysera la convergence des informations obtenues sur les pratiques professionnelles issues de l'inspection, du syndicat, de la formation continue et des services de soutien à la pratique pour faire ressortir les enjeux à partager avec les universités.

Dans le même ordre d'idées, les deux premières années du plan d'action amèneront la révision de la stratégie de communication planifiée en 2004-2005 visant à constituer un message et un argumentaire appropriés aux instances universitaires dans le but de faire valoir la nécessité de mettre sur pied des programmes de formation de maîtrise professionnelle adaptés aux besoins des membres en exercice. L'OEQ produira aussi des textes venant appuyer ses actions et faisant état des changements apportés aux rôles et aux responsabilités des ergothérapeutes.

En ce qui a trait à l'évolution et au développement de la profession d'ergothérapeute, l'OEQ élaborera un cadre conceptuel qui permettra de classer les pratiques professionnelles en ergothérapie en distinguant les activités réservées, les domaines de spécialisation, les activités professionnelles spécialisées et les pratiques professionnelles avancées. Ce cadre sera basé sur les connaissances et les habiletés requises pour les exercer et sur l'encadrement législatif en vigueur ou requis.

Toujours dans le but d'offrir du soutien à ses membres, l'OEQ entend diffuser un document sur l'utilisation des contentions dans la pratique des ergothérapeutes et donner une formation sur l'assignation de tâches cliniques à du personnel non-ergothérapeute. Divers moyens seront identifiés et définis pour soutenir les ergothérapeutes dans le maintien de leur compétence : ligne directrice, guide de pratique, guide général, activité de formation continue, colloque thématique, article, site Web de l'OEQ, regroupement d'ergothérapeutes, mentorat, etc.

Communications et administration

Dans le cadre du programme 3, **les communications**, l'objectif est d'établir et de mener un ensemble d'activités de communication cohérentes avec l'évolution de la profession et qui en renforcent l'image. La première année du plan d'action servira à établir un plan à cette fin et à prévoir les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre.

Au plan du programme 4, **la gestion et l'administration**, sont prévues l'édification d'un diagramme organisationnel et l'adoption de ce dernier par le Bureau de l'OEQ. C'est aussi dès la première année du programme qu'était prévu l'ajout de ressources en ergothérapie pour les services professionnels de l'OEQ.

L'Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie, dont l'OEQ fait partie, participe à l'élaboration d'une base de données nationale sur l'ergo-

thérapie en collaboration avec l'Institut canadien d'information sur la santé. L'OEQ procédera à l'évaluation des impacts de ce projet sur ses activités. On analysera aussi dès cette année les besoins de l'OEQ en termes d'espace de bureau, car l'augmentation des effectifs de la permanence a un impact sur l'espace disponible dans ses locaux actuels.

Une profession en mouvement

Tout comme notre profession, l'OEQ est au cœur d'une période d'activité sans précédent. Ce texte n'est qu'un survol rapide de certaines des activités prévues durant la première année de la mise en œuvre du plan stratégique 2005-2010 de l'OEQ. Les membres sont invités à garder un œil sur ce bulletin et sur *flash-express* afin de demeurer au courant de l'évolution de tous ces importants travaux, dont l'impact sur le travail des ergothérapeutes se fera sentir d'année en année. ■

TRAVAUX DE L'ORDRE

Rapport du Comité d'experts — Modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines

Le Comité d'experts — Modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines a terminé ses travaux et a déposé son rapport à l'Office des professions du Québec (OPQ) en novembre dernier. L'OPQ a présenté le contenu du rapport au ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles. Le sceau de la confidentialité étant encore apposé sur ce rapport, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ne peut divulguer la teneur des recommandations qu'il contient. Dès que cela sera possible, l'OEQ vous informera des activités professionnelles qui pourraient être réservées aux différentes professions de la santé mentale et des relations humaines par l'adoption éventuelle d'une loi modifiant notamment le Code des professions. Rappelons que les professionnels visés par ces travaux sont les ergothérapeutes, les conseillers en orientation, les infirmières, les médecins, les psychoéducateurs, les psychologues, les thérapeutes conjugaux et familiaux et les travailleurs sociaux. ■

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue à la relève

Arsenault, Alexandra	05-198
Augustin, Nathalie	05-035
Belleau, Liane	05-166
Bernier-Lemire, Mylène	05-167
Blouin, Marie-Eve	05-145
Boisvert, Andrée-Anne	05-189
Bouthillette, Véronique	05-174
Buteau, Michelle	05-168
Caissy, Marie-Josée	05-193
Camirand-Dufour, Pascale	05-180
Côté, Odile	05-159
Coulombe, Marie-Eve	05-183
Dassylva, Marie-Eve	05-191
Drouin, Annie	05-196
Duchesne, Milène	05-095
Ellingsen, Katherine	05-157
Gauvin, Caroline	05-181
Gervais, Emilie	05-201
Girard, Stéphanie	05-139
Gosselin, Lysanne	05-158
Labonté, Caroline	05-177
Labrie, Chantale	05-165
Landry, Jo-Annie	05-199
Larochelle, Audrey	05-184
Larose-Babin, Sabrina	05-190
Lessard, Sandra	05-188
Lindstrom, Camille	05-197
Luc, Marie-Eve	05-195
Maltais, Catherine	05-187
Masson, Josée	05-176
Nadeau, Marie-Christine	05-192
Nitz, Sara	04-191
Ouellet, Mélanie	05-152
Ouellet, Pascale	05-186
Paquet, Catherine	05-178
Paquin, Mélanie	05-179
Payette, Arik	05-175
Perras-Fortin, Jean-François	05-015
Poirier-Bisson, Catherine	05-169
Pouliot, Julie	05-194
Pouliot-Morneau, Denis	05-185
Ratté-Larouche, Julie	05-172
Robitaille, Vincent	05-173
St-Arnaud-Trempe, Emilie	05-200
Thibodeau, Laurie	05-182



Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est le collège par excellence offrant une formation complète en ostéopathie, reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, vise à la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comporte vingt-cinq jours de cours et de journées cliniques répartis sur six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription l'obtention d'un baccalauréat en Sciences de la santé, en accord avec les critères du R.O.Q. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.



COQ
CENTRE OSTÉOPATHIQUE
DU QUÉBEC

Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal

Le jeudi 25 mai 2006
et le lundi 28 août 2006
dans la salle 204
du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec

Rencontre sur demande

ERGOTHÉRAPIE
express
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, av. Union, bur. 920
Montréal, Qc H3A 2S9
Tél. : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télé. : (514) 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Jacques Gauthier, Guy Raymond,
Louise Tremblay

Graphisme : Mardigrave

Tirage : 3850 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas l'approbation ou l'endossement de ceux-ci par l'OEQ.

ÉCHOS DE L'ORDRE

L'équipe des services professionnels de l'OEQ

L'équipe des services professionnels de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec s'est récemment agrandie par l'arrivée, cet automne, de trois ergothérapeutes, que nous avons le plaisir de vous présenter.

Guylaine Dufour est ergothérapeute depuis 1987 et a exercé sa profession auprès de la clientèle recevant des soins de longue durée. Pendant toute sa carrière, elle a eu à cœur de maintenir à jour sa compétence par de nombreuses activités de formation continue en plus d'obtenir un diplôme de deuxième cycle en pratiques de la réadaptation de l'Université de Sherbrooke en 2004. M^{me} Dufour a aussi consacré beaucoup d'énergie à la formation de ses collègues : pour les étudiants en ergothérapie, elle a fait la supervision de stages de formation clinique, et pour les ergothérapeutes, elle s'est occupée de supervision professionnelle et de mentorat. Elle était aussi membre du comité sur les pratiques professionnelles de l'OEQ depuis 2003. Dans ses fonctions à l'OEQ, M^{me} Dufour assume la coordination des activités reliées à l'admission et est impliquée dans le programme de soutien au développement professionnel des ergothérapeutes. Elle est également chargée de la coordination des activités reliées aux prix et mentions offerts par l'OEQ.

Ergothérapeute depuis 1984, **Sylvie Janelle** a d'abord exercé la profession au Nouveau-Brunswick pour ensuite compléter une maîtrise en ergothérapie à la State University of New York at Buffalo (États-Unis). Elle a par la suite œuvré en pédiatrie en Nouvelle-Écosse, puis au Québec. Démontrant toujours un intérêt particulier pour la formation, M^{me} Janelle a non seulement été impliquée dans celle des étudiants en ergothérapie à Buffalo et à Dalhousie University (Nouvelle-Écosse), elle a aussi tenu à jour

ses compétences par de nombreuses activités de formation continue. Dans le cadre de son travail à l'OEQ, M^{me} Janelle est impliquée dans le programme de soutien au développement professionnel des ergothérapeutes, plus spécifiquement en assumant la coordination des activités reliées à la formation continue.

Agnes Xenopoulos est quant à elle ergothérapeute depuis 2000 et elle vient de compléter une maîtrise en Sciences de la réadaptation à l'Université McGill. Elle a exercé la profession auprès de diverses clientèles en psychogériatrie et en réadaptation avant de devenir agent de planification et de programmation, en plus de coordonner des projets de recherche. À l'OEQ, M^{me} Xenopoulos assume principalement la coordination des activités reliées à l'inspection professionnelle et se trouve impliquée également dans le programme de soutien au développement professionnel des ergothérapeutes.

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter les autres membres de l'équipe des services professionnels.

Jacques Gauthier, ergothérapeute, travaille à l'OEQ depuis 2002. Il poursuit actuellement des études de maîtrise en administration publique (évaluation de programme) à l'École nationale d'administration publique. Jusqu'à maintenant, il coordonnait les activités reliées à la formation continue tout en étant très impliqué dans d'autres activités visant le soutien à la pratique des ergothérapeutes. Ses fonctions ont été récemment modifiées et il consacre dorénavant tout son temps au développement des activités du programme de soutien au développement professionnel des ergothérapeutes.

Louise Tremblay, ergothérapeute, travaille à l'OEQ depuis 1995. Responsable des



Dans l'ordre habituel, 1^{re} rangée : Louise Tremblay, Lise Poirier, Lucie Ouellet; 2^e rangée : Agnes Xenopoulos, Sylvie Janelle, Jacques Gauthier et Guylaine Dufour.

services professionnels, elle est également impliquée auprès de la présidente dans les dossiers touchant le développement de la profession et auprès de la directrice générale dans les dossiers de nature administrative et réglementaire.

Lise Poirier, secrétaire des services professionnels, fête cette année ses 20 ans de service à l'OEQ. Elle a depuis toujours assuré le soutien des activités reliées à l'inspection professionnelle, à l'admission et à la formation continue. Au cours de ces années, elle a vécu toutes sortes de changements à l'OEQ : structure organisationnelle, déménagements, personnel de l'OEQ, membres de comités, etc. Son engagement, sa grande col-

laboration et sa gentillesse ont été soulignés à de nombreuses reprises par les membres, par les personnes formatrices pour l'OEQ, par les membres de comités et par le personnel de l'OEQ. Nous espérons la garder encore plusieurs années avec nous.

Lucie Ouellet, secrétaire de direction à la direction générale, travaille à l'OEQ depuis 2003. Outre les fonctions qu'elle assume auprès de la directrice générale, elle assure le soutien des activités reliées à la formation continue ainsi qu'au programme des prix et mentions. Elle est donc votre interlocutrice lorsque vous désirez obtenir de l'information concernant les activités de formation continue offertes par l'OEQ. ■

TRAVAUX DE L'ORDRE

Consultations du MSSS

Agrément des établissements de santé et de services sociaux

Comme c'est souvent le cas, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a récemment fait appel à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec pour solliciter sa collaboration à deux opérations de consultation. La première concerne l'agrément des établissements de santé et de services sociaux, à propos duquel le MSSS compte produire un énoncé d'orientations ministérielles. Le MSSS était à la recherche de suggestions permettant de mieux définir la conception de l'agrément, les caractéristiques et les critères ainsi que les mécanismes de reconnaissance d'organismes d'agrément.

Sur ce dernier sujet, la réaction de l'OEQ, qui approuve pleinement les intentions du Ministère qui ont motivé cette consultation, retenait les éléments suivants. En ce qui concerne les critères de reconnaissance d'un organisme d'agrément, l'OEQ insiste sur la connaissance du réseau

québécois et des lois qui le régissent, la connaissance des données scientifiques concernant la qualité, l'arrimage avec les orientations du MSSS, la capacité d'évaluer tous les aspects et de favoriser les échanges de bonnes pratiques cliniques et administratives, et enfin la capacité en recherche et développement. Du côté du processus d'évaluation des établissements, l'OEQ souhaite l'utilisation de normes basées sur les données probantes, reconnues, scientifiques et conformes aux standards de bonnes pratiques adaptées à la mouvance du contexte du réseau de la santé, tout en étant distinctes selon les soins et les services offerts par l'établissement.

Certification des résidences de personnes âgées

À la suite de l'adoption du projet de loi n° 83 amendant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la nouvelle législation introduit entre autres des fonctions reliées à la certification des résidences pour per-

sonnes âgées. Le processus de certification de conformité requiert l'adoption, par le gouvernement, d'un règlement sur les critères sociosanitaires et autres exigences. À cet effet, le MSSS a entrepris, en décembre 2005, une démarche de consultation auprès d'organismes ciblés, dont l'OEQ, dans le but d'obtenir un avis portant sur les orientations à retenir à propos des critères sociosanitaires.

Dans le mémoire qu'il a déposé, et lors de l'audition à laquelle il a participé, l'OEQ a fait valoir les principes d'équité et de respect des droits des personnes âgées, sans égard au lieu d'hébergement. En ce sens, l'OEQ considère que plusieurs orientations et politiques adoptées par le MSSS au cours des dernières années visant l'amélioration de l'accessibilité et la qualité des services devraient s'appliquer aux résidences privées pour personnes âgées. En effet, que ce soit à partir :

- des orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques;

- des orientations portant sur un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD;
- ou encore de la politique en soins palliatifs de fin de vie;

les valeurs fondamentales à l'origine de ces politiques, issues d'une philosophie humaniste, devraient inspirer tous les milieux de vie de personnes âgées. De plus, dans son mémoire, l'OEQ souligne le droit de chaque personne à recevoir les services de santé et les services sociaux que sa condition requiert et propose à cet égard des moyens pour en favoriser l'accès. Finalement, l'OEQ souligne l'importance de tenir compte des besoins particuliers des personnes âgées dans l'offre de services; celle-ci devant prendre en compte l'environnement humain et non humain dans les résidences. En ce sens, l'expertise des ergothérapeutes gagnerait à être davantage mise à contribution. L'OEQ espère que l'éventuel règlement contribuera à la protection de la vie et au respect des droits fondamentaux des personnes âgées. ■

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Accessibilité pour personnes handicapées

L'adoption du projet de loi n° 56 modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées fait en sorte que les organismes publics de 50 employés et plus et les municipalités d'au moins 15 000 habitants doivent adopter un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Les ergothérapeutes se trouvant impliqués dans l'élaboration de tels plans d'action sont encouragés à consulter l'outil préparé par

l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) intitulé « Guide d'accessibilité et d'adaptation des services gouvernementaux : les services de l'État, c'est aussi pour les personnes handicapées » (disponible au www.ophq.gouv.qc.ca/Publications/D_Guide.htm). L'OPHQ a également mis en place une démarche de soutien qui peut prendre la forme de contacts téléphoniques, d'échanges par courriel ou de rencontres. ■

Transmission d'information confidentielle sur un client sans son consentement

Le projet de loi n° 83 modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux a été adopté en novembre dernier. Ce projet de loi a introduit un certain nombre de nouvelles situations en matière de communication ou d'utilisation de renseignements contenus au dossier d'un usager sans son consentement. Considérant les implications qu'ont ces dispositions sur la responsabilité des ergothérapeutes en regard de la transmission d'information confidentielle obtenue dans le cadre d'une relation professionnelle, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a entrepris l'analyse de cette nouvelle législation. Dans un prochain *Ergothérapie express*, nous vous informerons de celles-ci. ■



Fabricant de matériel spécialisé pour intégration sensorielle

NOUVEAUTÉ : Ensembles d'aide aux devoirs

comprenant :

1 coussin tortue **OU** 1 coussin tortue

1 toutou proprioceptif
« Sam » 1 kg

1 coussin compagnon 2 kg

120 \$ (taxes en sus)
valeur de 135 \$

1 toutou proprioceptif
« Sam » 1 kg

1 coussin compagnon 3 kg

130 \$ (taxes en sus)
valeur de 145 \$

Pour vous renseigner sur nos produits, consultez notre site Web à

<http://pages.infinet.net/sensee>

Lyne Proulx (450) 427-3897

Clientèle de la région de Québec

Vous pouvez maintenant vous procurer nos produits chez

Andy & Ludik

535, boul. Ste-Anne, Suite 700, Beauport (Québec) G1E 3L6

ÉCHOS DES MEMBRES

Le CRIR et les traumatismes craniocérébraux

Le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) vient de publier un volume sur le thème des traumatismes craniocérébraux (TCC). Il vise à faire connaître les recherches et les réflexions cliniques concernant les TCC dans le contexte des activités du CRIR. Plusieurs ergothérapeutes ont contribué à ce volume : Carolina Bottari, Louise Demers,

Aysha Dominique, Élisabeth Dutil, Isabelle Gagnon, Isabelle Gélinas, Wormser Honoré et Claude Paquette. Pour obtenir un exemplaire de *Recherche interdisciplinaire en réadaptation et traumatisme craniocérébral – Nouvelles perspectives théoriques et cliniques* (volume 2, automne 2005), communiquez avec la Librairie médicale et scientifique inc. au (450) 464-3166. ■

Soutenances de thèses à l'Université de Montréal

Quatre ergothérapeutes candidates au Ph. D. à l'Université de Montréal ont soutenu avec succès leur thèse au cours des derniers mois. Notons que tous les directeurs de thèse sont de l'Université de Montréal à l'exception de Johanne Desrosiers, qui est de l'Université de Sherbrooke.

21 octobre 2005 — Catherine Briand. Titre : *Implantation dans plusieurs sites d'un programme de réadaptation cognitive pour les personnes atteintes de schizophrénie : aspects cliniques et organisationnels*. Ses directeurs étaient les D^{rs} Alain Lesage et Pierre Lalonde.

25 octobre 2005 — Mélanie Couture. Titre : *Signes neurologiques mineurs et persistants et rendement cognitif à l'âge scolaire chez des enfants à risque de difficultés d'apprentissage*. Elle était dirigée par Julie Gosselin et codirigée par Serge Larivée, de l'École de psychoéducation.

5 décembre 2005 — Sylvie Messier. Titre : *Effet de mouvements symétriques et simultanés sur la performance motrice du membre parétique chez le sujet ayant un accident vasculaire cérébral*. Elle était dirigée par Daniel Bourbonnais et codirigée par Johanne Desrosiers.

13 janvier 2006 — Lucie Hébert. Titre : *Modèle de compréhension multidimensionnel de l'intervention en santé mentale auprès de mères atteintes de troubles mentaux*. Elle était dirigée par Micheline Saint-Jean et codirigée par Jean-Baptiste Haché, de la Faculté des sciences de l'éducation.

Toutes nos félicitations ! ■

BABILLARD

ENTRE L'ÉCOLE DE RÉADAPTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET L'INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL 25 ans de collaboration

Le 3 novembre dernier, la présidente de l'OEQ participait à un colloque intitulé « 25 ans de recherche clinique : complicité entre l'Institut de réadaptation de Montréal et l'École de réadaptation » qui soulignait la collaboration de recherche entre ces deux instances. L'avant-midi a permis de dresser un bilan prolifique des travaux de recherche tout au long de ces années et l'après-midi a été consacré à présenter de nouvelles façons de faire de la recherche (partenariat interdisciplinaire et interétablissements, appropriation des données factuelles...). Cette journée a réuni plus de 120 chercheurs et cliniciens. L'OEQ adresse toutes ses félicitations aux initiateurs de ce colloque qui soulignait des réalisations, à la fois exceptionnelles et bénéfiques, quant à la qualité des services à la population. ■



- Estimation Gratuite
- Installation ou modification d'appareil de tout genre

**Service
Adaptation
Domicile**

Tél : 450-979-9919
Cell : 514-966-3337

Pro: Sylvain Vincent



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Domicile professionnel et lieux d'exercice de la profession

M^e Jean Lanctot
AVOCAT

Une collègue ergothérapeute œuvrant dans un CHSLD vous annonce qu'elle entend dorénavant travailler également à temps partiel pour une clinique du secteur privé. Une autre décide de prendre sa retraite, mais désire demeurer membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Un autre, tout en conservant son emploi, est transféré dans un autre pavillon de l'établissement, situé à une adresse civique différente.

Quelles implications ont ces changements pour l'ergothérapeute? Ils impliquent tous d'aviser le secrétaire de l'OEQ dans les 30 jours du changement intervenu quant à son domicile professionnel ou quant à un nouveau lieu d'exercice de la profession, et ce, en conformité avec l'article 60 du Code des professions.

Le domicile professionnel

La notion de domicile professionnel est en relation étroite avec certains droits octroyés par le Code des professions, notamment en matière d'élection des administrateurs au Bureau de l'OEQ. À titre d'exemple, en vertu de l'article 68 du Code des professions, seuls peuvent signer un bulletin de présentation d'un candidat à un poste d'administrateur dans une région donnée les ergothérapeutes qui y ont leur domicile professionnel. Par ailleurs, les avis de radiation, de limitation ou de suspension du droit d'exercice, lorsqu'ils doivent être publiés, mentionnent obligatoirement le lieu du domicile professionnel du membre visé par la mesure.

Deux choix s'offrent à l'ergothérapeute en ce qui a trait à son domicile professionnel. Selon sa préférence, il pourra opter d'élire son domicile professionnel dans le lieu où il exerce principalement sa profession ou encore choisir le lieu de sa résidence, qui constitue alors son domicile professionnel.

On doit cependant noter qu'étant donné le texte de l'article 60, l'ergothérapeute ne peut choisir comme domicile professionnel un lieu d'exercice secondaire, c'est-à-dire un lieu où il n'exerce pas principalement sa profession.

Les lieux d'exercice

En plus de l'obligation d'aviser le secrétaire de l'OEQ de l'adresse de son domicile professionnel, le Code précise également à son article 60 que cette obligation s'étend à tous les lieux où le professionnel exerce sa profession.

Comment définit-on les lieux d'exercice de la profession? On doit retenir qu'il s'agit de tout lieu où l'ergothérapeute exerce et où il a l'obligation d'inscrire dans un dossier les éléments et renseignements prévus à l'article 2 du Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation d'un membre de l'Ordre professionnel des ergothérapeutes du Québec. Ainsi, un ergothérapeute dont le travail principal consiste à faire des évaluations d'adaptation de domicile a pour lieu d'exercice l'endroit où il conserve les éléments et renseignements qu'il a colligés et qui sont contenus au dossier.

Un ergothérapeute qui aurait choisi d'élire son domicile professionnel à sa

résidence personnelle, qui travaillerait essentiellement pour un centre hospitalier et accessoirement pour une clinique privée aurait l'obligation d'aviser l'OEQ de ces trois lieux distincts. En cas de tout changement d'adresse, il a l'obligation d'en aviser l'OEQ avec diligence, c'est-à-dire dans les 30 jours du changement intervenu. Tout retard à ce faire constitue une contravention à ses obligations professionnelles susceptible d'être sanctionnée. Ainsi, en 1997, dans l'affaire

Rivist, le comité de discipline de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux trouvait l'intimé coupable d'avoir omis d'aviser le secrétaire de l'Ordre du lieu principal d'exercice de sa profession et lui imposa en conséquence une réprimande.

Rappelons en terminant l'importance pour l'OEQ de connaître tous les lieux où ses membres exercent la profession. En effet, l'objectif principal de l'OEQ est la protection du public et à cette fin l'article 23 du Code

des professions précise qu'il doit notamment contrôler l'exercice de la profession par ses membres. Or, si l'OEQ est tenu dans l'ignorance quant aux lieux où ses membres exercent la profession, il lui est en conséquence impossible de remplir pleinement son rôle, notamment en matière d'inspection professionnelle. Il est donc capital que les ergothérapeutes fassent preuve de rigueur et de diligence dans l'accomplissement de ce devoir particulier. ■



Chef de file dans le placement spécialisé des professionnels de la réadaptation à Montréal et à travers le Québec.

SERESPRO
5601 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1G3
Téléphone : (514) 266-5011 poste 273
Sans frais : 1-877-251-0060
Télécopieur : (514) 251-7244
Courriel : information@serespro.com
Site web : www.serespro.com

"Je suis une professionnelle passionnée et SERESPRO m'offre la possibilité de travailler avec la clientèle de mon choix."

Profitez du printemps pour faire ce que vous aimez le plus!

Nous vous offrons la possibilité de :

- :: Briser la routine
- :: Redécouvrir un secteur de votre profession
- :: Développer vos compétences
- :: Travailler dans la région de votre choix

Plusieurs opportunités d'emploi sont actuellement disponibles pour vous. Avec Serespro, vous avez toujours le choix!

LEIKA LTÉE

Pour une meilleure qualité de vie



ACER



DFS 3

20 ans d'expérience à votre service



Nappe de pression

Parce que nous avons à cœur le bien-être de vos patients

- **Vente et location** de toutes nos surfaces dynamiques et statiques
- **Formation** clinique et technique par des professionnels
- Suivi clinique par des **infirmières spécialisées** en soins de plaies
- **Service 24 heures, 7 jours**, délai de livraison en moins de 3 hrs
- Plusieurs **choix de surfaces** qui répondent à tous vos besoins
- **Gestion de parcs d'équipements**

Distributeur québécois offrant les technologies les plus performantes pour le traitement des plaies

LEIKA LTÉE
9575, rue Illinois, bureau 608
Brossard (Québec) J4Y 3A5
Téléphone : 450-659-1991
Sans frais : 1-877-659-1991
Télécopieur : 450-659-4925
Site web : leikaltee.com

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Projet Clinique des lombalgies, interdisciplinaire en première ligne (CLIP)

Le projet CLIP, auquel a été associé l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, tire à sa fin et un guide de pratique CLIP ainsi que ses trois modules d'accompagnement seront disponibles incessamment. Pour clôturer le projet, un colloque sera tenu à Montréal le 28 avril 2006. Les ergothérapeutes qui ont participé au projet CLIP ainsi

que ceux qui sont intéressés par les soins de première ligne aux personnes lombalgiques sont spécifiquement invités à participer à ce colloque. Vous trouverez une description du programme, le formulaire d'inscription et le document préparatoire au www.oeq.org dans la section réservée aux membres. ■

LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT

MESURES DE CONTENTION

Mise au point sur l'avis du MSSS

En octobre 2005, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) répondait à une demande d'avis de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) quant à l'application des protocoles relatifs aux mesures de contrôle, notamment pour les éléments du positionnement au fauteuil roulant qui ont pour effet de limiter la liberté de mouvement d'une personne.

Dans sa réponse à l'AERDPQ, le MSSS fait valoir que l'objectif des « Orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle... » vise les mesures reliées à des problématiques comportementales et non les moyens pour favoriser la réduction d'une incapacité ou son aggravation, pour permettre la liberté de mouvement dans un contexte sécuritaire ou pour favoriser la réalisation d'habitudes de vie. Ainsi, les éléments du positionnement seraient exclus de l'application du protocole encadrant les mesures de contention adopté par chaque établissement, à condition qu'ils ne visent pas le contrôle du comportement (p. ex. empêcher une personne à risque de chute de se lever sans assistance).

Informé de cette mise au point par l'AERDPQ, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a contacté le MSSS afin de vérifier si cette consigne s'appliquait à l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux puisque cette clarification des orientations ministérielles n'avait pas été transmise aux autres associations d'employeurs. Des discussions sont actuellement en cours au MSSS et l'OEQ vous informera dès qu'il obtiendra une réponse définitive à ce sujet. ■

RAPPEL

Campagne de sensibilisation sur la collaboration interdisciplinaire

Dans la parution de décembre dernier d'*Ergothérapie express*, nous vous faisons part de la participation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ) à cette campagne de sensibilisation initiée par l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE). Nous tenons à vous rappeler que tous les ergothérapeutes (il n'est pas nécessaire d'être membre de l'ACE) sont invités à faire leur part dans cette campagne visant à mieux faire connaître le rôle que peuvent jouer les ergothérapeutes dans les soins de santé primaires.

Vous pouvez vous renseigner et trouver un formulaire d'inscription au < [www.caot.ca/default.asp?pageid=1044 & francais = 1](http://www.caot.ca/default.asp?pageid=1044&francais=1) >, où se trouve la « salle de réunion » de la campagne. Vous découvrirez tout le matériel produit par l'ACE dans le but de vous assister dans cette vaste opération. L'OEQ incite ses membres à participer pleinement à la campagne ou à utiliser le matériel disponible dans le cadre d'initiative visant la promotion de la profession. Dans ce dernier cas, l'ACE demande à être informée de vos démarches et des résultats que vous obtiendrez. Vous pouvez adresser vos questions et commentaires à Donna Klaiman : dklaiman@caot.ca. ■

Participation du personnel non-ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie

Dans la foulée de la diffusion des lignes directrices de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec sur la participation du personnel non-ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie, différentes activités sont planifiées. D'abord, en novembre dernier, une présentation a été faite dans le cadre du Symposium sur la Loi 90 organisé par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux.

Ensuite, l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec, en partenariat avec l'OEQ, met actuellement en œuvre quatre projets-pilotes qui permettront d'expérimenter l'implantation d'un modèle d'organisation clinique fondé sur les lignes directrices émises par l'OEQ à l'intention des ergothérapeutes. Les établissements qui collaborent à ces projets sont le Centre de réadaptation Estrie avec le programme de réadaptation fonctionnelle intensive, le Centre de réadaptation La Maison avec le programme de traumatologie adulte, le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau avec le programme d'intégration au travail et le Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier avec le programme de langage enfant. Ces projets-pilotes devraient débuter en mars et se terminer en juin 2006. L'OEQ assurera la formation des gestionnaires et des ergothérapeutes impliqués dans ces projets et le soutien pendant leur durée.

De plus, afin de soutenir les ergothérapeutes dans la compréhension et l'implantation des lignes directrices dans leur propre milieu d'exercice, l'OEQ amorcera prochainement une tournée de formation dans différentes régions du Québec. Nous vous informerons du calendrier de cette activité dans le prochain *flash-express*. ■

CARNET D'ADRESSES WEB

La Fondation canadienne d'ergothérapie

Quoique le site Web de la Fondation canadienne d'ergothérapie soit en majeure partie en anglais, les ergothérapeutes membres de l'Association canadienne des ergothérapeutes seront intéressés par les différentes bourses qui y sont présentées. Celles-ci apparaissent dans la page d'accueil du site, sous le titre « 2006 Grants Program ».

www.cotfcanada.org

Les jeunes ont plus d'accidents au travail

Toutes proportions gardées, les jeunes de moins de 25 ans subissent une fois et demie plus d'accidents du travail que leurs aînés. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a donc mis sur pied un nouveau site Web destiné à informer et à sensibiliser les jeunes, les enseignants, les employeurs et le grand public à cette question. Le site propose de l'information sur les divers programmes et services de la CSST et une foire aux questions riche en renseignements sur la sécurité au travail.

www.csst.qc.ca/jeunes



Je veux

Marie-Josée Durand
contribue à offrir les cliniciens pour l'intégration des nouvelles connaissances.

Optimiser

Le Campus de Longueuil offre des programmes de 2^e cycle innovateurs en pratiques de la réadaptation.

Développez des compétences avancées en réadaptation, analysez vos pratiques et approfondissez votre expertise.

Cours offerts à temps partiel la fin de semaine à Longueuil

Renseignez-vous pour l'automne 2006 :

www.USherbrooke.ca/handicap
Téléphone : 450-463-1835, poste 1-1767
Sans frais : 1-888-463-1835, poste 1-1767
josée.Labelle@USherbrooke.ca

<p>Microprogramme de 2^e cycle en réadaptation (12 cr.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En évaluation • En agir professionnel • En compétences spécifiques <p>Trois microprogrammes donnent un diplôme (30 cr.)</p>	<p>Maîtrise en pratiques de la réadaptation (45 cr.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 36 crédits de cours axés sur la pratique • 9 crédits d'essai synthèse
--	--

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

RESSOURCES EXPRESS

Parutions de l'ergothérapeute
Francine Ferland

C'est en novembre 2005 qu'a été lancée la 2^e édition — comportant cinq nouveaux chapitres — du livre *Et si on jouait? Le jeu durant l'enfance et pour toute la vie*, de Francine Ferland, erg. Les nouveaux chapitres portent notamment sur le jeu chez les enfants d'âge scolaire, les adolescents et les adultes.

M^{me} Ferland est par ailleurs l'auteure de six textes dans le recueil *Le livre d'or des parents*, qui aborde les multiples facettes des relations parents-enfants. Parmi les 51 textes que comporte cet ouvrage, plusieurs autres peuvent intéresser les ergothérapeutes, comme par exemple : « L'enfant malade » (Sylvain Palardy), « La genèse de la compétence parentale » (Michel Lemay), « La communication parents-enfant » (Gilles Julien), « La place des parents dans l'apprentissage scolaire » (Marie-Claude Béliveau), « Les parents face à l'adolescence » (Michel Delagrave), « Le nouveau rôle du père » (équipe de périnatalité du CHU Sainte-Justine). Ces deux ouvrages sont publiés par les Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.

Répertoire des outils d'évaluation
en français pour la réadaptation

Cet ouvrage présente un répertoire des principaux tests et outils d'évaluation standardisés disponibles en français dans divers champs de pratique en réadaptation. Distribué par la Librairie du Centre, à Ottawa. Consultez le site Web www.librairiecentre.com ou composez le 1 877 747-8004.

Tout sur la traumatologie

Le continuum de services en traumatologie est un système intersectoriel auquel collaborent des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, universitaires et communautaires. Son site Web, www.fecst.gouv.qc.ca, offre une grande quantité de renseignements sur la traumatologie et constitue un outil pour l'amélioration continue des services de prévention primaire, secondaire et tertiaire en traumatologie offerts à l'ensemble de la population

du Québec. Il est le fruit des efforts de plusieurs organismes et partenaires qui travaillent de près ou de loin en traumatologie au Québec.

20000 documents de l'OPHQ

Il est maintenant possible, depuis décembre dernier, de consulter en ligne le catalogue du Centre de documentation de l'Office des personnes handicapées du Québec à partir de l'URL suivante : www.ophq.gouv.qc.ca. Ouvert au public, le Centre offre une collection unique au Québec de 20 000 documents pouvant être consultés ou empruntés et concernant l'intégration sociale des personnes handicapées.

Services aux aînés en perte
d'autonomie : changement de cap

La page couverture du numéro de juin 2005 de *Ergothérapie express* faisait état des commentaires de l'OEQ à un projet de plan d'action ministériel sur les services aux personnes âgées en perte d'autonomie. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment publié la version finale de ce plan d'action pour les années 2005-2010. Ce dernier annonce un changement de cap majeur dans l'organisation des services. « Le Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : Un défi de solidarité » est disponible à l'URL : www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html.

Mentors recherchés

Les Services d'orientation et de consultation psychologique de l'Université de Montréal est à la recherche de professionnels qui aimeraient aider un étudiant à préciser son choix de carrière. La profession d'ergothérapeute est particulièrement visée pour ce jumelage. Le rôle de mentor consiste essentiellement à informer l'étudiant sur les fonctions propres au travail d'ergothérapeute. Pour plus de renseignements sur le Projet Télémaque, communiquez avec Johanne Ricard ou Francine Audet, conseillères d'orientation, au (514) 343-6853 ou consultez le site Web www.socp.umontreal.ca.

Évaluations critiques d'articles
scientifiques

Une nouvelle chronique interactive en ligne des *Actualités ergothérapeutiques* sur les évaluations critiques d'articles scientifiques (ÉCAS) est lancée par l'ACE. L'ÉCAS a pour but de donner aux ergothérapeutes de l'information sur des faits scientifiques publiés récemment afin qu'ils soient incorporés plus facilement dans la pratique. Les non-membres de l'ACE peuvent faire l'achat de la version PDF d'une ÉCAS particulière. Pour tout connaître sur les ÉCAS, consultez le site Web de l'ACE, www.caot.ca.

Congrès de l'ACE 2006

Johanne Desrosiers et Daniel Bourbonnais, coprésidents du comité d'accueil

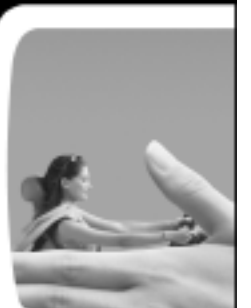
Le comité d'accueil du congrès 2006 et l'Association canadienne des ergothérapeutes sont extrêmement heureux de vous inviter à participer au congrès sous le thème « Occupation et faits scientifiques : assises de notre avenir / Evidence and occupation : Building the future » qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin 2006. Ce congrès, qui aura lieu à Montréal (Hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth), nous offre une occasion privilégiée de discuter avec nos collègues, qu'ils soient cliniciens, étudiants, professeurs ou chercheurs, et nous permet ainsi d'élargir nos connaissances sur une profession en constante évolution ! Une occasion unique pour rencontrer des gens passionnés et passionnés !

Pour toute information sur le congrès, vous pouvez consulter le site Web de l'Association canadienne des ergothérapeutes (www.caot.ca).

Veuillez prendre note que les membres de l'OEQ bénéficieront du tarif réduit habituellement réservé aux membres de l'ACE. La date limite de l'inscription hâtive pour profiter du meilleur tarif est le 1^{er} avril 2006. On vous attend en grand nombre !



Profitez-vous du
pouvoir de
négociation de
votre organisation
pour vos
assurances ?



Grâce à l'entente
conclue entre l'Ordre
des ergothérapeutes du
Québec et La Personnelle,
obtenez des tarifs
concurrentiels et des
privilèges adaptés à
vos besoins.

Appelez dès maintenant
pour une soumission
auto ou habitation :


1 888 GROUPES
4 7 6 8 7 3 7

Ou demandez une
soumission auto en ligne
en tout temps à
www.lapersonnelle.com/oeq


 Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ


laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation


LEIKA LTÉE
Pour une meilleure qualité de vie



**Nappe de
Pression FSA**



**20 ans d'expérience
à votre service**



Parce que nous avons à cœur le bien-être de vos patients

Saviez-vous que la **nappe de pression...**

- fut inventée par des ergothérapeutes pour des ergothérapeutes
- permet d'**évaluer et classer** toutes vos surfaces thérapeutiques
- permet d'offrir la surface **la plus performante** en considérant la morphologie de votre patient
- permet une **prévention accentuée** des risques de plaies

Pour bénéficier d'une **démonstration à nos frais**
CONTACTER NOUS : 1-877-659-1991

LEIKA LTÉE
9575, rue Illinois, bureau 608
Brossard (Québec) J4Y 3A5
Téléphone : 450-659-1991
Sans frais : 1-877-659-1991
Télécopieur : 450-659-4925
Site web : leikaltee.com

Distributeur québécois offrant les technologies les plus performantes pour le traitement des plaies

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue
de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Pour plus de détails, veuillez consulter le programme de formation continue 2005-2006 de l'OEQ disponible au www.oeq.org. Pour vous inscrire, faites parvenir votre formulaire d'inscription accompagné du paiement à l'OEQ au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec), H3A 2S9.

L'impact fonctionnel des troubles cognitifs (démence et syndromes associés) chez une clientèle âgée : outils pour l'ergothérapeute	16 et 17 mars 2006 - Montréal 15 et 16 mai 2006 - Mont-Joli
Mieux comprendre pour mieux intervenir : les résultats probants concernant la réadaptation motrice des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC)	24 mars 2006 - Montréal (COMPLET) 29 septembre 2006 - Montréal (NOUVEAU)
Compétences et responsabilités professionnelles	30 mars 2006 - Estrie
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction	5 avril et 17 mai 2006 - Pratique privée - Montréal 6 avril et 18 mai 2006 - École Le Sommet, Montréal 12 octobre et 23 novembre 2006 - Montréal
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction - Niveau avancé	12 avril 2006 - Montréal
Choix d'un instrument de mesure des AVQ : impact sur la pratique de l'ergothérapeute	ACTIVITÉ REPORTÉE À UNE DATE INDÉTERMINÉE
Gestion des mesures de contrôle (contention physique) : rôle de l'ergothérapeute	1 ^{er} mai et 12 juin 2006 - Montréal
Pratique professionnelle : environnement légal et déontologique de la pratique privée	18 mai 2006 - Montréal

Information concernant des activités de formation offertes par des ORGANISMES INDÉPENDANTS de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et susceptibles de présenter un intérêt pour les ergothérapeutes. Pour une liste plus complète, veuillez consulter le calendrier des activités de formation continue au www.oeq.org. Pour des renseignements additionnels ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui offre l'activité.

THÈME Organisme Formateurs Dates et lieu Coût Renseignements	INTRODUCTION À L'ENTREVUE MOTIVATIONNELLE PsyMontréal, Services psychologique John William Kayser, et Jean-Marc Assaad 17 et 18 mars 2006; Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal 550 \$ PsyMontréal inc., 1004, rue Arthur-Lismer, Montréal, tél. : (514) 337-2473; formation@psymontreal.com; www.psymontreal.com
THÈME Organisme Dates	THE COMPREHENSIVE PROGRAM IN SENSORY INTEGRATION St-Joseph's Health Centre Toronto I. 3 au 7 avril 2006 : The Sensory Integration Perspective II. 18 au 22 juin 2006 : Specialized Techniques for Measuring Sensory Integration III. 25 au 29 septembre 2006 : From Interpretation to Intervention IV. 1 ^{er} au 5 décembre 2006 : Sensory Integration Intervention Ramada Hotel & Suites Downtown Toronto, 300, Jarvis Street, Toronto, Ontario 950 \$ par cours Yvonne Warford, tél. : (416) 530-6486, p. 4500; warfoy@stjoe.on.ca La formation est donnée en anglais seulement
Lieu Coût Renseignements Note	

THÈME Organisme Dates Lieux Renseignements	LES SOINS PALLIATIFS : UNE HISTOIRE DE PASSAGES 16 ^e Congrès annuel du Réseau de soins palliatifs du Québec 24 et 25 avril 2006 Centre des congrès et Hôtel Hilton, Québec Jocelyne Brunet, tél. : (450) 652-0918; téléc. : (450) 929-1472; jocbr@videotron.ca; www.reseaupalliatif.org
---	--

THÈME Organisme Dates et lieu Coût Renseignements	THE ASSESSMENT OF MOTOR AND PROCESS SKILLS WORKSHOP (AMPS) Dalhousie University, Halifax Du 24 au 28 avril 2006; School of Occupational Therapy, 5869, University Ave, Dalhousie University, Halifax, NS 750 \$ Susan.forbes@dal.ca; www.occupationaltherapy.dal.ca; tél. : (902) 494-2288; info@AMPSintl.com; www.AMPSintl.com
--	---

THÈME Organisme Formatrice Date Lieu Coût Renseignements	GETTING KIDS IN SYNC une approche du traitement sensoriel auprès des enfants ayant des difficultés associées avec l'autisme, TDAH, TDA, troubles d'apprentissages et de comportement Choose2learn Geneviève Jereb, ergothérapeute, membre de l'Association des ergothérapeutes de l'Australie 8 mai 2006, date limite pour s'inscrire : 21 avril 2006 Sheraton Four Points Montréal, 6600, Côte de Liesse, Montréal (métro Du-Collège, autobus 202 ou 460) 200 \$ Caroline Hui, ergothérapeute, tél. : (450) 242-2816; téléc. : (450) 242-2331; choose2learn@yahoo.ca
---	---

THÈME Organisme Formatrice Dates et lieu Coût Renseignements	LA DYSPHAGIE CHEZ L'ENFANT Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie Marie-Josée Tessier, erg. 10, 11 et 12 mai 2006; Auberge Universel, 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal 500 \$ Tél. : (514) 235-5088; mjterg@cam.org
--	--

THÈME Organisme Formatrice Dates et lieu Coût Renseignements	IMPROVING PRACTICE AND OUTCOMES FOR PERSONS WITH COMPLEX COMMUNICATION NEEDS Centre de réadaptation Constance-Lethbridge Sarah Blackstone, Ph. D. 11 et 12 mai 2006; Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, Montréal, Québec 200 \$ Françoise Goyette, tél. : (514) 487-1891, p. 501; francoise_goyette@ssss.gouv.qc.ca; www.clethbridge.qc.ca
--	---

CONGRÈS DE L'ACE 2006 / OCCUPATION ET FAITS SCIENTIFIQUES : ASSISES DE NOTRE AVENIR Dates et lieu Renseignements	1 ^{er} au 3 juin 2006, Hôtel Reine-Elisabeth, Montréal www.caot.ca; tél. : (800) 434-2268, p. 228
---	---

ATELIERS PRÉ-CONGRÈS THÈME Formatrice Dates	Une introduction à l'évaluation et à l'intervention auprès des personnes âgées ayant des troubles de la déglutition vivant dans la communauté Heather Lambert, erg., Ph. D. Français : 31 mai 2006 / anglais : 30 mai 2006
--	---

THÈME Formateurs Dates	La réadaptation au travail après un diagnostic d'épuisement professionnel : Le rôle émergent de l'ergothérapeute Louis Trudel, erg., ergonomiste, Ph. D., et Micheline Saint-Jean, erg., psychanalyste, M. Sc. Français : 30 mai 2006 / anglais : 31 mai 2006
-------------------------------------	--

THÈME Formatrice Date	Le modèle ludique ou Redécouvrir la richesse et le pouvoir du jeu en ergothérapie Francine Ferland, erg., M. Sc. Anglais seulement : 30 mai 2006
------------------------------------	---

THÈME Formatrice Dates	Le rôle de l'ergothérapeute dans le dépistage / l'évaluation et l'entraînement à la conduite automobile Dana Benoit, erg., candidate à la maîtrise en science de la réadaptation Français : 30 mai 2006 / anglais : 31 mai 2006
-------------------------------------	--

THÈME Formatrices Dates	Utilisation d'Internet pour intégrer à sa pratique clinique les récents résultats de la recherche Marie-José Durand, erg., Ph. D., et Brigitte Vachon, erg., candidate au Ph. D. Atelier de 2 jours. Français seulement : 30 et 31 mai 2006
--------------------------------------	--

Note : La publication de l'information concernant les activités offertes par les organismes indépendants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ne signifie pas que l'OEQ approuve ni se porte garant des formations annoncées.

Entreprises
f d m t
Enterprises

(450) 465-0559
(866) 465-0559
info@fdmt.ca
www.fdmt.ca

Fabricant et distributeur d'équipements
sensori-moteur, oraux-moteur et développementaux

Nous fabriquons

- Fantômes
 - Collets lourds
 - Vestes lourdes
 - Gants d'écriture
 - Couvertures lourdes
 - Tunnels de résistance
 - Sacs de balles sensoriels
- Grenouilles, lézards, serpents lourds



Distributeur canadien

Thera-Band

TIME TIMER

AETA Scissors

SENNHEISER

